



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

ATTESTATION DE CONNAISSANCE (*)

N° 14-69-04-30

relative aux activités liées aux animaux de compagnie

(arrêté du 25 mars 2002 modifié relatif aux justificatifs de connaissances requis pour les personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques).

Cette attestation de connaissance est octroyée après réussite aux épreuves d'évaluation organisées par le centre habilité de :
(confère annexe 1 de l'arrêté du 25 mars 2002 modifié susvisé)

VetAgro Sup
1 Avenue de Bourgelat
BP 83
69280 MARCY L'ETOILE
N° DU CENTRE : 06902728

Session du jeudi 2 octobre 2014 à MARCY L'ETOILE

à **Madame FOX Marie**

Né(e) le 14/07/1985 à GOUVIEUX (60)


Pour l'obtention du certificat de capacité destiné à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques

(conformément aux dispositions fixées par l'arrêté du 31 juillet 2012 relatif aux modalités de demande et de délivrance du certificat de capacité destiné à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques ainsi qu'aux modalités d'actualisation des connaissances du titulaire de ce certificat).

"Chien"

Fait à Lyon, le mercredi 10 décembre 2014

Pour le directeur et par délégation,
le chef de service formation et
développement,



Marc CHILE

(*) Cette attestation de connaissance **ne vaut pas certificat de capacité.**